



EN BREF :

- Situation générale : les récoltes progressent en dépit des conditions climatiques changeantes.
- Carotte : taches foliaires : interventions dans certains champs de carotte d'entreposage.
- Céleri : punaise : populations encore à surveiller; cœur noir et gerçure du pétiole : peu de symptômes mais risque élevé; tache cercosporéenne : restez vigilant.
- Laitue : pucerons et punaise terne : populations modérées mais vigilance requise; mildiou : encore présent; la nécrose marginale demeure au premier plan : surveillez les températures et l'humidité du sol.
- Oignon et poireau : thrips : populations variables; teigne du poireau : piègeages variables; brûlure de la feuille : en progression; premières taches pourpres.

SITUATION GÉNÉRALE

Les récoltes hâtives de carottes sont déjà débutées dans les Laurentides et en Montérégie. La récolte des poireaux d'été est aussi amorcée. On a débuté les arrachages d'oignons en Montérégie.

Quant aux températures, il y a eu un peu moins d'excès dans les derniers sept jours (depuis le jeudi 20 juillet) que durant la semaine précédente. Jeudi et vendredi de la semaine dernière ont fait exception, de même que ce mercredi où on a approché ou dépassé les 30 °C à divers endroits. En général, nous avons connu des précipitations normales, mais en Montérégie, quelques sites n'ont pas eu de pluie dernièrement et sont près de la sécheresse. Plusieurs endroits, dans la même région, on eu des précipitations très abondantes vendredi de la semaine dernière et ce dernier mardi, pour des totaux atteignant jusqu'à 60 mm. De façon générale, on constate un peu de symptômes de désordres reliés au climat, comme la brûlure de la pointe. Pour ce qui est des maladies et des insectes, leur progression demeure généralement modérée, quoique la situation soit très variable.

CAROTTE

Insectes

Il y a très peu d'insectes présents actuellement dans les champs de carottes et on est bien en deçà des seuils d'intervention. Portez cependant attention aux cicadelles, vecteurs de la jaunisse, qui sont signalées en faible quantité dans les régions de Québec et de Lanaudière.

Taches foliaires

La tache cercosporéenne a continué à progresser et on l'observe maintenant dans toutes les régions. Commencez les traitements fongicides lorsque le rang de carotte couvre une largeur de plus de 30 cm (rang à

demi fermé en sol organique) et qu'il y a plus de 25 % des plants qui ont au moins une tache sur une des feuilles intermédiaires. On doit être particulièrement vigilant pour les carottes à bottelet, pour lesquelles la qualité du feuillage est essentielle. Des champs destinés à l'arrachage hâtif et qui ne sont pas destinés à l'entreposage pourraient ne pas être traités. C'est toutefois spéculatif, car les destinations des récoltes dépendent parfois davantage du prix que d'une planification à long terme. La tache alternarienne en demeure à son tout début dans Lanaudière. Pour plus de détails, consultez la stratégie d'intervention sur les brûlures foliaires de la carotte présentée à la fin de l'avertissement **No 10** du 15 juillet 2005 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a10tn05.pdf>).

CÉLERI

Punaise terne

La population de punaises demeure modérée en Montérégie, mais des traitements peuvent être requis dans certains champs. La stratégie d'intervention contre la punaise terne est présentée dans l'avertissement **No 02** du 20 mai 2004 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a02tn04.pdf>).

Cœur noir et gerçure du pétiole

La majorité des champs présente actuellement peu de symptômes de ces désordres. Il faut tout de même continuer les applications foliaires de calcium et de bore. Les variations de l'humidité du sol et les températures parfois excessives en ce temps de la saison sont favorables au cœur noir (carence de calcium). Pour ce qui est de la gerçure du pétiole (carence en bore), les champs plantés tôt ce printemps sont particulièrement à surveiller, compte tenu que le bore appliqué avec l'engrais à la plantation a pu être en partie lessivé par les pluies abondantes. Consultez les stratégies d'intervention présentées dans l'avertissement **No 04** (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a04tn05.pdf>) du 2 juin 2005 pour le cœur noir et dans l'avertissement **No 06** du 15 juin 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/rap/documents/a06tn06.pdf>) pour la gerçure du pétiole.

Tache cercosporéenne

La tache cercosporéenne (cercosporose) commence à peine dans certains champs en Montérégie. Cette maladie débute sur les feuilles extérieures des plants. Les taches sont gris brunâtre, relativement grosses et ont une texture sèche et légère. Sur les pétioles, les taches sont allongées. Afin d'éviter les traitements inutiles, il est important d'obtenir le diagnostic d'un conseiller compétent. Au besoin, des échantillons foliaires des plants malades peuvent être envoyés au Laboratoire de diagnostic en phytoprotection du MAPAQ pour faire confirmer la maladie.

Si la maladie est présente sur votre ferme, commencez immédiatement à appliquer des fongicides dans vos champs. Évitez de circuler dans les champs lorsque le feuillage est humide afin de ne pas propager la maladie. La stratégie de lutte est la même que celle recommandée contre la tache septorienne (septoriose). Cette stratégie est présentée dans l'avertissement **No 10** du 23 juillet 2004 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a10tn04.pdf>).

LAITUE

Pucerons

On observe des pucerons dans pratiquement toutes les régions du Québec. Les populations sont variables, mais elles sont encore, en général, à des niveaux moyens. On a dû faire des traitements dans certains champs. La vigilance s'impose contre cet insecte qui peut se reproduire rapidement par temps chaud. Surveillez



particulièrement vos champs qui ont atteint les stades critiques : 11 feuilles à début pomaison pour la laitue pommée, 10 feuilles pour la frisée et la romaine. La stratégie d'intervention contre le puceron est présentée dans l'avertissement **No 07** du 22 juin 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a07tn06.pdf>).

Punaise terne

Les populations de punaises restent modérées en Montérégie mais ont nécessité des traitements dans certains champs dans la région de Québec. Surveillez bien vos champs et consultez la stratégie de lutte présentée dans l'avertissement **No 02** du 20 mai 2004 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a02tn04.pdf>).

Maladies

On retrouve maintenant toute la gamme des maladies de la laitue à des degrés très variables dans les différentes régions productrices. L'anthracnose, l'affaissement sclérotique et la tache bactérienne sont généralement à des niveaux très faibles. Les pourritures basales occasionnées par la rhizoctonie ou le *Pythium*, de même que les taches bactériennes, sont observées dans un nombre limité de champs. Le mildiou persiste à un niveau moyen en Montérégie mais, heureusement, les symptômes se limitent aux feuilles du bas. Comme nouvelle venue cette semaine, on a constaté quelques cas de jaunisse, une mycoplasmosse véhiculée par les cicadelles.

Parmi ces maladies, seules certaines peuvent faire l'objet d'un contrôle relativement efficace, comme le mildiou (stratégie exposée dans l'avertissement **No 06** du 15 juin 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06tn06.pdf>)) et la tache bactérienne, pour laquelle les mesures préventives sont décrites dans l'avertissement **No 04** du 2 juin 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a04tn06.pdf>).

Nécrose marginale (carence en calcium)

À la suite des épisodes de croissance rapide, des symptômes de nécrose sont encore observés à des degrés variables dans certains champs de chicorée endive, laitue frisée et laitue romaine dans toutes les régions productrices. **Continuez les traitements préventifs avec le calcium foliaire.** Les poussées de croissance qui correspondent aux températures élevées ou aux augmentations brusques de l'humidité du sol constituent les moments les plus appropriés pour appliquer le calcium foliaire. En période sèche, l'irrigation régulière des champs représente la meilleure méthode préventive. Consultez la stratégie d'intervention présentée dans l'avertissement **No 04** du 2 juin 2005 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a04tn05.pdf>).

OIGNON ET POIREAU

Thrips de l'oignon

On observe des thrips dans certains champs de plusieurs régions (Montérégie, Laurentides et Lanaudière). Les populations varient toutefois beaucoup d'un champ à l'autre. En général, le seuil d'intervention n'est pas encore atteint, car les augmentations anticipées des populations ne se sont pas encore concrétisées. **Toutefois, si le temps chaud se poursuit, les populations pourraient augmenter rapidement.** Pour plus d'information, consultez la stratégie d'intervention présentée à la fin de l'avertissement **No 12** du 28 juillet 2005 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a12tn05.pdf>). La liste des insecticides homologués contre les thrips est présentée dans le bulletin d'information **No 02** du 9 juin 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b02tn06.pdf>).



Mouche de l'oignon

L'émergence de la seconde génération d'adultes est amorcée, mais le nombre de mouches capturées à Sainte-Clotilde (Agriculture et Agroalimentaire Canada) demeure encore faible. Certaines années, il arrive que la population correspondant à cette seconde génération reste faible durant toute la période habituelle d'émergence. Bien que, globalement, le risque pour les cultures soit alors plus faible, la possibilité que des dommages importants surviennent demeure, puisque ce sont avant tout les conditions de survie des œufs qui ont un impact sur le niveau de dommage observé par la suite. **Par conséquent, il est suggéré de faire des traitements foliaires contre les adultes en ciblant les périodes favorables à la survie des œufs, c'est-à-dire lorsque la surface du sol est humide et que les températures sont modérées.** À cette époque de l'année, les traitements contre les mouches adultes ne sont justifiés que pour les champs d'oignon vert qui n'auraient pas reçu d'insecticide granulaire au semis. Pour plus de détails, consultez la stratégie de lutte présentée dans l'avertissement [No 02](http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a02tn04.pdf) du 20 mai 2004 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a02tn04.pdf>).

Teigne du poireau

Les captures sont variables, selon les sites et les régions. Les dégâts dus aux larves de deuxième génération sont maintenant bien visibles et des pupes commencent à être observées. Sur certains sites où les captures sont habituellement plus importantes, on a un regain de captures cette semaine. Il s'agit donc possiblement déjà de l'arrivée de la troisième génération. Au besoin, consultez la stratégie d'intervention présentée dans le bulletin d'information [No 03](http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b03tn06.pdf) du 7 juillet 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b03tn06.pdf>).

Brûlure de la feuille (*Botrytis*) dans l'oignon

Cette maladie demeure bien présente dans plusieurs champs (Montérégie et Lanaudière). Les champs, dont le feuillage est le plus développé, sont bien entendu davantage à surveiller. **Continuez de bien protéger vos champs d'oignon jaune avec les fongicides préventifs habituels et débutez les traitements fongicides dans l'oignon espagnol dès que le seuil de 1 tache par feuille sur les 3 plus vieilles feuilles encore vertes est atteint.** La stratégie d'intervention contre la brûlure de la feuille est présentée dans l'avertissement [No 06](http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06tn06.pdf) du 15 juin 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06tn06.pdf>).

Autres maladies

On signale l'arrivée de la tache pourpre dans le poireau, dans les régions de Québec et de Lanaudière, de même que dans l'oignon, en Montérégie. On constate aussi de la pourriture bactérienne dans certains champs en Montérégie. Enfin, pour terminer sur une note positive, on ne rapporte pas encore de mildiou.

Texte rédigé par :

Paul-Émile Yelle et Mario Leblanc, agronomes, Direction régionale de la Montérégie, secteur Ouest, MAPAQ

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES
MARIO LEBLANC, agronome - Avertisseur - terre noire
Centre de services de Saint-Rémi, MAPAQ
118, rue Lemieux, Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0
Téléphone : 450 454-2210, poste 229 - Télécopieur : 450 454-7959
Courriel : Mario.LebLANC@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome et Isabelle Beaulieu, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 12 – carotte, céleri, laitue... – 28 juillet 2006



CAROTTE, CÉLERI, LAITUE,
OIGNON, POIREAU

Avertissement No 12 – 2006, page 4